

DGS-URGENT

DATE : 17/06/2022			REFERENCE: DGS-URGENT N°2022-62			
TITRE: Ouverture du portail pour la commande de vaccins les 20 et 21 juin 2022						
Professionnels ciblés						
☑ Tous les professionnels ☐ Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)						
□Infirmier	ceute [seur ERM [uutre spécialiste [Cinésithérapeute [□Audioprothésiste □Autre professionnel desanté □Orthopédiste-Orthésiste □Pédicure-Podologue □Opticien-Lunetier □Orthoptiste □Orthophoniste	□Podo-Orthésiste de □Sage-femme □Diététicien □Pharmacien □Psychomotricien □Orthoprothésiste □Technicien de	laboratoire		
			médical			
Zone géographiq	ue	☑National	□Territorial (c	f. liste ci-dessous)		
Mesdames, Messieu	rs,					
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commandes en flacons de vaccins Moderna, Pfizer-BioNTech (forme prête à l'emploi 12 ans et plus, et forme pédiatrique), Novavax ainsi qu'en dispositifs médicaux et solvant de dilution entre les 20 et 21 juin.						
Ce document s'articule en deux parties :						
MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL II) POINT D'ATTENTION SUR LA CONSERVATION DES DOSES DE VACCIN						
I. MODALITES D'OUVERTURE DE L'OUTIL DE COMMANDE ET PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES						
La page de saisie de commande sera ouverte du <u>lundi 20 au mardi 21 juin 23h00</u> selon les modalités présentées ci-dessous, identiques à celles des dernières semaines :						
Effecteurs	Nombre de flacons Moderna	Nombre de flacons Pfizer-BioNTech PAE- Forme Adulte (couvercle gris)	Nombre de flacons Novavax	Nombre de flacons Pfizer-BioNTech - Forme pédiatrique		
Médecins						
Pharmaciens		cons de vaccins non lim en veillant bien à ne pas non utilisés.		Nombre de flacons de vaccins non limité		
Infirmiers, sages- femmes						

Chirurgiens- dentistes			
MSP, CDS, LBM			
FAM, MAS, EHPAD, USLD et résidences autonomie			Non ouvert à la commande
SST			
SSU	Non ouvert à la	Nombre de flacons de vaccins non limité	
РМІ	commande	Non ouvert à la commande	Nombre de flacons de vaccins non limité

Les médecins, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le <u>DGS-Urgent N°2021_19</u>. Les infirmiers, les LBM, les EHPAD, les USLD et les résidences autonomies, les SSU, les SST, les CDS, les MSP, les FAM, les MAS et les PMI sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Il est rappelé que depuis le lundi 9 mai, les officines doivent commander elles-mêmes les dispositifs médicaux et solvant de dilution¹ nécessaires à l'administration des vaccins qu'elles commandent pour elles-mêmes et pour les professionnels ou établissements de santé en ville qui leur en font la demande. Les modalités de commande de ces dispositifs sont indiquées dans le <u>DGS-Urgent n°2022-54</u>.

<u>Dates de livraison en officine</u>: Les flacons commandés entre les 20 et 21 juin seront livrés entre le jeudi 23 et le vendredi 24 juin. Pour rappel, l'officine peut consulter directement sur l'outil de commande sa confirmation de commande présentant le détail des quantités qui lui seront livrées dès le mercredi à partir de 18h00.

Il est rappelé que depuis la date du 15 avril, toutes les commandes de flacons Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus) sont livrées en forme prête à l'emploi (couvercle gris).

II. POINT D'ATTENTION SUR LA CONSERVATION DES DOSES DE VACCIN

1. Date de péremption des vaccins

❖ Cas particulier des flacons de Pfizer-BioNTech et Moderna

Compte tenu des différentes extensions de péremption des vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna, **nous vous rappelons que seule la date limite d'utilisation mentionnée sur l'étiquette fournie par le grossiste-répartiteur avec chaque flacon <u>fait foi</u> (celle-ci tient compte des dernières extensions de péremption approuvées par l'Agence Européenne du Médicament), et non la date inscrite sur le flacon.**

¹ Il est rappelé que la commande en solvant de dilution (NaCL, 0,9%) correspond à l'utilisation des flacons résiduels de vaccins Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus, couvercle violet) dont la date de péremption est encore valide, et à l'utilisation des flacons de vaccins Pfizer-BioNTech pédiatrique (couvercle orange).

Cas particulier des flacons de Novavax

Le Novavax n'ayant pas eu pour le moment d'extension de péremption, la date de péremption à prendre en compte reste donc bien celle inscrite sur le flacon.

2. Rappel des modes de conservation par vaccin

Nous vous rappelons que :

- Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech forme 12 ans et + (couvercle violet) livrés en pharmacie se conservent au maximum un mois à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech forme 12 ans et +, prête à l'emploi, (couvercle gris) livrés en pharmacie se conservent au maximum 10 semaines à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech **forme pédiatrique (couvercle orange)**, à destination des 5-11 ans se conservent au maximum 10 semaines à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Moderna, se conservent 30 jours maximum à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Novavax, se conservent à 2-8°C, à l'abri de la lumière jusqu'à la date de péremption imprimée sur le flacon.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance sur les dates de péremption des flacons qui vous sont livrés, car ces dernières peuvent être très courtes. Nous vous conseillons donc d'en commander le nombre nécessaire et de les injecter rapidement, afin d'éviter de constituer un stock inutilisé.

3. Utilisation des flacons non récupérés

Si un flacon de vaccin (Novavax, Pfizer-BioNTech ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé, en respectant scrupuleusement toutes les modalités de traçabilité, de conservation et de transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination. Pour le Pfizer-BioNTech sous sa forme pédiatrique, le flacon peut être récupéré selon les mêmes conditions qu'évoqué précédemment mais seulement par des médecins, des services de protection maternelle et infantile, des pharmaciens, des infirmiers et des sages-femmes. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels ou établissements de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

Nous vous rappelons que les flacons périmés doivent être évacués suivant la filière d'élimination CYCLAMED, quel que soit le vaccin. Vous trouverez les modalités du circuit d'élimination des déchets issus de la vaccination covid-19 en ville dans l'<u>annexe 1 du DGS-Urgent n°2021_98</u>. Un certificat de destruction indiquant les numéros de lots et les quantités détruites doit être transmis à qualite_covid19@santepubliquefrance.fr

En cas de question sur l'utilisation de la nouvelle page de commande ou sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé et établissements en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « <u>Contacter le support</u> » accessible depuis le nouveau service de commande : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation dans la campagne de vaccination.

Bernard CELLIResponsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMONDirecteur général de la Santé

sig^{né}

